



Ce document a été conçu pour vous faciliter les formalités de gestion de votre contrat. Nous vous remercions de bien vouloir le compléter dès qu'une modification intervient et de l'adresser à : SMAVie BTP – TSA 22571 – 92894 NANTERRE CEDEX 9.  
Un nouvel exemplaire vous sera automatiquement envoyé.

**Information :** Chaque début d'année, vous recevrez un relevé de situation qui vous informera de votre épargne constituée au 31 décembre de l'année précédente, vous permettant, le cas échéant de remplir votre déclaration ISF. Durant le reste de l'année, un relevé semestriel de situation vous permettra de suivre l'évolution de votre épargne. Deux fois par an, la « lettre de SMAVie BTP » vous informera de l'actualité de votre contrat et des évolutions juridiques et fiscales. Après chaque versement libre, vous recevrez un relevé de situation ainsi qu'un nouveau « La vie de votre contrat **BATIRETRAITE MultiCompte / B@TIPROJET** ». Si vous effectuez des versements programmés, SMAVie BTP vous enverra chaque début d'année, un échéancier des prélèvements automatiques. A tout moment, notre service INFOS SOCIÉTAIRES VIE répondra à toutes vos questions au 01 40 59 73 00 (du lundi au jeudi de 9 H à 17 H 30, le vendredi de 9 H à 16 H 30). Un certain nombre de documents sont disponibles sur le site internet : [www.groupe-sma.fr](http://www.groupe-sma.fr).

### Alimentation de votre contrat :

Votre contrat **BATIRETRAITE MultiCompte / B@TIPROJET** peut être alimenté par des versements libres ou programmés.

Si vous choisissez d'effectuer des versements libres, vous adresserez à SMAVie BTP votre chèque accompagné du bulletin de versement ultérieur ou du document « La vie de votre contrat **BATIRETRAITE MultiCompte / B@TIPROJET** », afin que nous puissions identifier votre contrat et la répartition souhaitée entre les différents supports financiers (excepté pour la formule "Initial" dans laquelle la répartition est fixe entre les supports). A défaut, SMAVie BTP appliquera la répartition effectuée lors du versement précédent.

Si vous préférez effectuer des versements programmés, vous autoriserez SMAVie BTP à prélever périodiquement sur le compte bancaire ou postal de votre choix, le montant que vous nous aurez indiqué. Ces prélèvements pourront avoir lieu chaque mois, chaque trimestre, chaque semestre ou chaque année. Sur demande, vous pourrez, bien entendu, suspendre vos versements ou en modifier la périodicité et le montant. Versements libres et programmés sont, par ailleurs, tout à fait compatibles.

« La vie de votre contrat **BATIRETRAITE MultiCompte / B@TIPROJET** » vous permettra, en plus d'effectuer vos versements, de nous signaler tout changement administratif vous concernant.

### Valorisation de votre contrat :

Les règles de valorisation du support en euros et des supports SICAV et FCP sont précisées dans la notice d'information valant conditions générales du contrat concerné.

**Votre Conseiller Vie se tient à votre disposition pour vous accompagner dans toutes vos démarches.**

### Bénéficiaire(s) des garanties en cas de décès :

L'assuré désigne un ou plusieurs bénéficiaires qu'il peut modifier à tout moment par écrit à l'aide de ce document. La désignation du bénéficiaire peut également être effectuée par acte sous seing privé, par acte authentique ou par avenant à l'adhésion.

En cas de décès, le(s) bénéficiaire(s) devra (devront) adresser à SMAVie BTP un extrait de l'acte de décès, un justificatif d'état civil à son (leur) nom et l'original du document d'adhésion pour le règlement du capital décès.

Le capital est versé au plus tard dans les 30 jours ouvrés suivant la réception de l'ensemble des pièces du dossier.

Assuré n° \_\_\_\_\_ Contrat n° \_\_\_\_\_ Sociétaire n° \_\_\_\_\_

Vous avez souscrit un contrat :  **BATIRETRAITE MultiCompte**  **B@TIPROJET**  
 **BATIRETRAITE MultiCompte formule « Initial »**  **B@TIPROJET formule « Initial »**

## VOS COORDONNÉES (A REMPLIR OBLIGATOIREMENT)

Monsieur  Madame

Nom et prénom : \_\_\_\_\_ Nom de naissance : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Nationalité :  Française  Autre : \_\_\_\_\_ Résidence fiscale :  Française  Autre : \_\_\_\_\_

Etes-vous citoyen ou résident des Etats-Unis d'Amérique ?  OUI  NON

Si OUI → TIN (Taxpayer Identification Number) | | | | | | | | | |

Adresse Mail :  personnelle \_\_\_\_\_  professionnelle : \_\_\_\_\_

Cochez votre préférence de contact Mail. Ne souhaite pas être contacté(e) par e-Mail

Téléphone :  mobile : \_\_\_\_\_  personnel ou domicile : \_\_\_\_\_  professionnel : \_\_\_\_\_

Cochez votre préférence de contact téléphonique. Ne souhaite pas être contacté(e) par téléphone

Je déclare que ma situation familiale et patrimoniale a évolué et que les informations que j'ai communiquées à SMAVie BTP nécessitent d'être actualisées avec mon conseiller vie.

A défaut de déclaration contraire, SMAVie BTP considère que toutes les informations que vous avez communiquées sont toujours actuelles.  
 Dans tous les cas, je m'engage à informer SMAVie BTP de toute modification substantielle de ma situation familiale et patrimoniale.

## IMPORTANT - DONNÉES OBLIGATOIRES POUR LA LUTTE ANTI-BLANCHIMENT (LOI n° 90-614 du 12 juillet 1990 sur le blanchiment des capitaux) FOURNIR OBLIGATOIREMENT UNE COPIE DE LA PIÈCE D'IDENTITÉ EN COURS DE VALIDITÉ

De l'adhérent assuré :

Carte Nationale d'Identité  Passeport  Titre de séjour

Du payeur de cotisations (si différent de l'adhérent) :

Carte Nationale d'Identité  Passeport  Titre de séjour

Si vous êtes non résident fiscal en France, vous déclarez n'être pas une Personne Politiquement Exposée (personne résidant dans un autre État membre de l'Union européenne ou un pays tiers et qui est exposée à des risques particuliers en raison des fonctions politiques, juridictionnelles ou administratives qu'elle exerce ou a exercées pour le compte d'un autre État ou de celles qu'exercent ou ont exercées des membres directs de sa famille ou des personnes connues pour lui être étroitement associées. L561-10 et L561-18 du Code Monétaire et Financier).

Paraphe de l'assuré .....

Paraphe du payeur de cotisation le cas échéant .....

Merci de cocher les rubriques correspondantes à votre (vos) souhait(s) :

CHANGEMENT DE SITUATION FAMILIALE

■ Si votre nom a changé, veuillez nous indiquer :

Nouveau nom (en capital) : \_\_\_\_\_ prénom \_\_\_\_\_ Nom de naissance : \_\_\_\_\_

■ Si vous avez changé de situation familiale, veuillez cocher la case correspondant à votre nouvelle situation :

Marié(e)  Pacsé(e)  Union libre  Célibataire  Divorcé(e)  Veuf(ve)

CHANGEMENT D'ADRESSE

Adresse complète : \_\_\_\_\_

Commune \_\_\_\_\_ département \_\_\_\_\_ pays \_\_\_\_\_

CHANGEMENT DE COORDONNÉES BANCAIRES

Si vous souhaitez modifier votre domiciliation bancaire, merci de nous adresser votre nouveau relevé d'identité bancaire (RIB), (disponible sur le site [www.groupe-sma.fr](http://www.groupe-sma.fr), rubrique « vos imprimés », Secteur Epargne et Retraite, ou auprès de votre conseiller).

MODIFICATION DE CLAUSE BÉNÉFICIAIRE

Vous souhaitez modifier votre clause bénéficiaire de la manière suivante :

Mon conjoint ou partenaire de PACS, à défaut et par parts égales mes enfants nés ou à naître, vivants ou représentés par suite de prédécès ou de renonciation au bénéfice, à défaut mes héritiers légaux (clause type).

OU

Bénéficiaires spécifiques (Indiquez les nom, prénom, date et lieu de naissance, adresse des bénéficiaires et la quote-part en pourcentage à transmettre à chacun d'eux.). Cette clause peut également nous être adressée sur papier libre.

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ à défaut, mes héritiers légaux.

**PRÉCISION :** Attention, en matière de clause bénéficiaire, la discrétion est de règle. Lorsque le bénéficiaire est nommément désigné, l'assuré porte au contrat ses nom, prénom et coordonnées afin de permettre à SMAvie BTP de l'informer quand elle a connaissance du décès de l'assuré. Il est recommandé à l'adhérent de modifier la clause bénéficiaire lorsque celle-ci n'est plus appropriée.

CHANGEMENT DE FORMULE (POUR LE(S) CONTRAT(S) FORMULE « INITIAL »)

Je souhaite procéder à un changement de formule :

Je renonce à la formule « Initial » et souhaite que mon contrat soit régi par les dispositions "standard" de BATIRETRAITE MultiCompte.

Je renonce à la formule « Initial » et souhaite que mon contrat soit régi par les dispositions "standard" de B@TIPROJET.

Je choisis la répartition de mon épargne constituée entre les différents supports financiers ci-dessous (la répartition applicable aux versements ultérieurs pourra être modifiée) :

SUPPORT € SMAvie BTP (capital garanti)	_____ %	BMA	BATI MATIERES PREMIERES	_____ %	
ACF	HSBC ACTIONS FRANCE	_____ %	BOR	BATI OR	_____ %
BAA	BATI ACTIONS ARBITRAGE	_____ %	COI	AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES	_____ %
BAI	BATI ACTIONS INVESTISSEMENT	_____ %	COM	CARMIGNAC COMMODITIES	_____ %
BAO	BATI ACTIONS OPTIMUM	_____ %	CPC	CPR CONVEXITE	_____ %
BAP	BATI PRUDENT	_____ %	CPR	CPR MONETAIRE SR	_____ %
BCR	BATI CREDIT PLUS	_____ %	FON	FONCIER INVESTISSEMENT	_____ %
BEA	BATI ENTREPRENDRE ASIE	_____ %	MFE	METROPOLE FRONTIERE EUROPE	_____ %
BEE	BATI ENTREPRENDRE EMERGENTS	_____ %	NVM	HSBC MICROCAPS EURO	_____ %
BEN	BATI ENTREPRENDRE EURO	_____ %	OBR	OBJECTIF SMALL CAPS EURO (R)	_____ %
BEQ	BATI EQUILIBRE	_____ %	VIN	VALEUR INTRINSEQUE	_____ %
BEU	BATI ENTREPRENDRE USA	_____ %			
BEX	BATI EXPANSION	_____ %			
				Total	100%

Tous les supports financiers sont des SICAV ou FCP, sauf le SUPPORT € SMAvie BTP.

Conformément aux dispositions de l'article A.132-5 du Code des assurances, SMAvie BTP ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur, celle-ci étant sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers. Les documents d'informations clés pour l'investisseur peuvent être consultés sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

Paraphe de l'assuré .....

Paraphe du payeur de cotisation le cas échéant .....



## EFFECTUER UN TRANSFERT ENTRE SUPPORT (HORS FORMULE « INITIAL »)

### CONDITIONS D'ARBITRAGE ENTRE SUPPORTS

Les échéances et règles de valorisation applicables aux arbitrages entre supports sont définies dans la notice d'information valant conditions générales du contrat concerné. Les frais de transferts sont fixés chaque année et limités à 0,5 % des montants arbitrés avec un transfert gratuit par année, décomptée à partir de la date anniversaire de l'adhésion. Cette mesure est reconductible d'année en année.

Votre Conseiller Vie se tient à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche.

NOM DES SUPPORTS		A	B	C
Le montant minimum de chaque opération est de 500 € avec un minimum de 150 € restant investis sur chaque support, à la date du transfert ; ces seuils peuvent être redéfinis chaque année.		Supports à désinvestir	Supports à investir	Répartition pour les versements programmés
SUPPORT € SMAvie BTP (capital garanti)		%	%	%
ACF	HSBC ACTIONS FRANCE	%	%	%
BAA	BATI ACTIONS ARBITRAGE	%	%	%
BAI	BATI ACTIONS INVESTISSEMENT	%	%	%
BAO	BATI ACTIONS OPTIMUM	%	%	%
BAP	BATI PRUDENT	%	%	%
BCR	BATI CREDIT PLUS	%	%	%
BEA	BATI ENTREPRENDRE ASIE	%	%	%
BEE	BATI ENTREPRENDRE EMERGENTS	%	%	%
BEN	BATI ENTREPRENDRE EURO	%	%	%
BEQ	BATI EQUILIBRE	%	%	%
BEU	BATI ENTREPRENDRE USA	%	%	%
BEX	BATI EXPANSION	%	%	%
BMA	BATI MATIERES PREMIERES	%	%	%
BOR	BATI OR	%	%	%
COI	AMUNDI OBLIG INTERNATIONALES	%	%	%
COM	CARMIGNAC COMMODITIES	%	%	%
CPC	CPR CONVEXITE	%	%	%
CPR	CPR MONETAIRE SR	%	%	%
FON	FONCIER INVESTISSEMENT	%	%	%
MFE	METROPOLE FRONTIERE EUROPE	%	%	%
NVM	HSBC MICROCAPS EURO	%	%	%
OBR	OBJECTIF SMALL CAPS EURO (R)	%	%	%
VIN	VALEUR INTRINSEQUE	%	%	%
		Total 100 %		Total 100 %

**IMPORTANT : Les versements libres** à venir ne prendront pas en compte automatiquement cette nouvelle répartition (la répartition souhaitée doit être mentionnée lors de chaque versement).

Si vous avez des versements programmés en cours et souhaitez que la répartition soit modifiée, cochez cette case  puis indiquez dans la colonne « C » la nouvelle répartition pour les versements programmés à venir. La demande doit être reçue avant le 10 du mois pour être prise en compte le mois en cours.

Tous les supports financiers sont des SICAV ou FCP, sauf le SUPPORT € SMAvie BTP.

Conformément aux dispositions de l'article A.132-5 du Code des assurances, SMAvie BTP ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte mais pas sur leur valeur, celle-ci étant sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse en fonction de l'évolution des marchés financiers. Les documents d'informations clés pour l'investisseur peuvent être consultés sur le site de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org).

### AUTRES DEMANDES

Je souhaite obtenir une avance ou demander un arbitrage automatique : (je fournis le document prévu à cet effet)

Si ces documents vous faisaient défaut, cochez la case correspondante ci-dessous et nous vous les adresserons par courrier. Ils sont aussi disponibles sur le site Internet [www.groupe-sma.fr](http://www.groupe-sma.fr).

Arbitrage automatique ⇒ "BATIRETRAITE MultiCompte / B@TIPROJET - demande d'arbitrage automatique"

Pour BATIRETRAITE MultiCompte formule « Initial » et B@TIPROJET formule « Initial » les arbitrages automatiques ne sont pas admis.

Avance ⇒ "BATIRETRAITE MultiCompte / B@TIPROJET - demande d'avance"

### J'opte pour le versement des cotisations par prélèvement automatique sur mon compte bancaire

**MANDAT DE PRÉLÈVEMENT** En signant ce formulaire de mandat, j'autorise (A) SMAvie BTP à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte, et (B) ma banque à débiter mon compte conformément aux instructions de SMAvie BTP. Je bénéficie du droit d'être remboursé par ma banque selon les conditions décrites dans la convention que vous j'ai passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de mon compte pour un prélèvement autorisé. Ce mandat de prélèvement est valable pour des paiements récurrents ou ponctuels. La Référence Unique de Mandat vous sera adressée ultérieurement et au moins un jour avant le premier prélèvement.

Nom prénom et adresse du débiteur : M., Mme, Sté _____ _____ _____	Organisme créancier <b>SMAvie BTP</b> TSA 22571 92894 Nanterre cedex 9 Identifiant Créancier : FR48ZZ107107
Compte à débiter	
IBAN (Numéro d'identification international du compte bancaire)	BIC (Code international d'identification de votre banque)
Joindre obligatoirement un Relevé d'Identité Bancaire, postal ou de Caisse d'épargne. (Les prélèvements sur compte d'épargne tel que le Livret A ne peuvent être pris en compte)	

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

\*La signature de l'assuré(e) l'engage tant pour les demandes de modification de son contrat que pour le mandat de prélèvement en cas de mise en place de versements programmés si l'assuré et le payeur de cotisations sont une seule et même personne.

Signature\* de l'assuré / adhérent

Signature du payeur de cotisations le cas échéant

#### SMAvie BTP

Société mutuelle d'assurance sur la vie du bâtiment et des travaux publics  
Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes  
Entreprise régie par le code des assurances - RCS PARIS 775 684 772  
8 rue Louis Armand CS 71201 - 75738 Paris cedex 15